



Compte-rendu de la conférence-débat du Club ESSEC Rh
du 17 mars 2010 au campus du CNIT Paris-la Défense
avec

MICHEL JORAS

ADMINISTRATEUR DU CERCLE ETHIQUE DES AFFAIRES,
ENSEIGNANT CHERCHEUR EN ETHIQUE DES ORGANISATIONS.

SUR LE THEME

« REGULATION, SURETE ET ETHIQUE »

Conférence animée par Jean-Marie Peretti, professeur à l'ESSEC.

Michel Joras montre que pour apaiser la crise qui redessine l'économie, deux concepts novateurs émergent:

- *une régulation éthique imposée par la puissance publique,*
- *une sûreté éthique confiée aux directions des ressources humaines,*

> En effet, les modèles fondateurs de notre société sont en train de changer et Michel Joras en dresse un bref historique :

- La déclaration de Philadelphie du 10 mai 1944 avait servi de base pour un nouvel ordre mondial : ONU, accords de Bretton Woods et OIT renouvelée... Alain Supiot en parle dans un ouvrage récent intitulé « **L'Esprit de Philadelphie** : La justice sociale face au marché total ». Elle faisait de la justice sociale une pierre angulaire de l'ordre international et avait bien sûr porté le modèle social français.
- Ce modèle fut évacué par le « **consensus de Washington** », selon la formule de l'économiste John Williamson dans un article de 1989 qui donnait dix recommandations à la banque mondiale et au FMI, notamment à l'égard de l'Amérique latine, prônant la libéralisation des économies pour l'accord de prêts. C'est alors le marché qui régule tout.
- En 2004, Joshua Cooper Ramo développe l'idée d'un nouvel ordre international basé sur le « **consensus de Pékin** ». Le monde se divise en deux. La Chine refuse l'ingérence du modèle occidental sur les pays émergents, et plaide pour l'indépendance dans les affaires internes.

Aujourd'hui, une régulation éthique au niveau mondial devrait se mettre en place progressivement selon Michel Joras. La régulation consiste à remettre les choses en ordre, les sociétés dans le droit chemin.

En France, depuis 2001, une série de lois (loi RNE, loi des finances...) et de plans (plan vert, Plan Industriel Français...), montrent le retour d'une présence des pouvoirs publics dans le fonctionnement de l'économie. Par ailleurs, l'Etat commence à nommer des autorités, des observatoires, des médiateurs, autant d'outils permettant la régulation du marché.

Discrètement donc, selon un plan encore flou, la société est en train de changer. Cette régulation doit être accompagné par l'entreprise, par la sûreté éthique.



> Quel rôle les responsables des ressources humaines ont-ils joué dans ce contexte ?

Selon Michel Joras, aujourd'hui la plupart des RRH font majoritairement de la rémunération et du recrutement (avec d'ailleurs 75% de favoritisme). Il leur propose de s'emparer d'un nouveau rôle autour du concept de sûreté éthique, c'est-à-dire défendre les RH contre les abus de biens dans l'entreprise mais aussi contre des menaces extérieures. Selon lui, la France est assez corrompue, mais d'une corruption douce.

Si les fonctions RH ne s'emparent pas de cette lutte pour la sûreté éthique, il seront vraisemblablement eux-mêmes surveillés par des comités d'éthiques. En effet, de nouveaux métiers apparaissent :

- « Déontologue », on en compte 4000 aujourd'hui en France.
- « Responsable du risque », dans certaines organisations, ils prennent la même importance hiérarchique qu'un directeur des affaires financières.
- « Commissaire à l'éthique »
- « Médiateur », l'Etat en a créé soixante-dix postes.
- « Certificateur anti-fraude », ils sont 45000 aux Etats-Unis.
- Etc...

DEBAT AVEC LE PUBLIC :

- **Question de Jacques Igalens, Président d'honneur de l'AGRH et de l'IAS : Il y aurait deux niveaux de responsabilité pour les entreprises en matière d'éthique ? Le premier est évidemment d'être en conformité avec la loi des pays où elles sont implantées. Le deuxième se situe dans le respect des engagements qu'elle prend. N'y a-t-il pas un troisième niveau de responsabilité pour les multinationales : répondre aux défis qui se posent à l'échelle planétaire : défis climatiques, sanitaires, humanitaires, sociaux ? Ces entreprises ne sont-elles pas les acteurs les mieux placés face à ces enjeux sur lesquels les Etats semblent impuissants ?**

Michel Joras répond d'abord par un constat : ces entreprises ne sont pas les seuls acteurs sources de valeur. Les ONG, les familles...créent autant de valeur même si on ne sait pas la mesurer. Notre société compte encore la valeur marchande, mais le modèle du tout marché va disparaître. Il faut changer la gouvernance mondiale, créer une organisation mondiale de la finance, etc. On a laissé le champ libre aux grandes entreprises, mais cela ne durera pas car il y aura des révoltes trop importantes. Aujourd'hui les grands Etats reprennent la main pour se mettre d'accord. Selon Michel Joras, le développement durable ne peut se mettre en place que par des modèles durs.

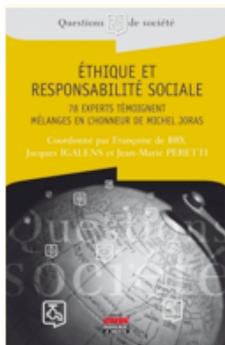
- **Question de Jacques Bregeon, Directeur du Collège des Hautes Etudes de l'Environnement & du Développement Durable : Michel répond que ce ne sont pas les grandes entreprises mais les Etats qui doivent prendre cette responsabilité. Une troisième voie, celle de la collaboration, n'est-elle pas préférable ?**

Michel Joras répond que c'était une voie à laquelle l'échec du sommet de Copenhague a mis un arrêt total. La Chine, le Brésil, l'Inde, l'Afrique n'acceptent pas notre modèle de développement durable. On veut ouvrir les frontières à tout sauf aux Hommes (hors touristes...). Ce modèle n'est pas soutenable sans la liberté des Hommes.

- **Question d'un membre de l'IAS Liban : Au Liban, on dit « Etique est fille de son milieu. » Si les RRH doivent porter une responsabilité social au-delà de la loi, comment ne pas devenir hors la loi vis-à-vis de l'Etat ou des syndicats ?**



Michel Joras répond que citer les syndicats aujourd'hui n'a plus d'intérêt, d'ailleurs les quatre cinquième de l'humanité n'ont pas de syndicat. Aujourd'hui, en France, tout est cassé : la famille, la culture, les valeurs communes... Après la guerre, on a eu la chance de tout reconstruire. Aujourd'hui il faut reconstruire à nouveau notre société. Il faut créer de grands corps, un grand corps d'éthiciens. L'Éthique n'est pas la même en Chine mais elle est tout aussi respectable. L'Éthique consiste à évaluer nos pratiques. Les RRH vont devoir mettre du lien là où tout l'immatériel s'est écroulé.



En conclusion, Jean-Marie Peretti présente un travail collectif de 78 experts en trois parties et quarante chapitres, en hommage aux travaux de Michel Joras. Beaucoup de ces auteurs étaient présents pour commenter leurs publications. De nombreux témoignages dans cet ouvrage mettent en valeur l'originalité de la pensée et de l'oeuvre de Michel JORAS dans les domaines de l'éthique et de la responsabilité sociale de l'entreprise

[Plus d'informations sur l'ouvrage.](#)

.../...

[Des questions, des réactions ?](#)

Poursuivez les échanges sur ce thème via des commentaires sur le blog de la formation permanente de l'ESSEC :

<http://www.essec-blog.fr>